

Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Sommaire

Mot de l'Administrateur

Page 1

Réunions du printemps 2012

Page 2

Actualité à la Banque mondiale

Page 2

Vie du Bureau de l'Administrateur

Page 5

Dossier

Page 6

* Le groupe Afrique II comprend :

le Bénin
le Burkina Faso
le Cameroun
le Cap Vert
la République Centrafricaine
le Tchad
les Comores
la République du Congo
la République Démocratique du Congo
la Côte-d'Ivoire
Djibouti
le Gabon
la Guinée
la Guinée-Bissau
la Guinée Equatoriale
Madagascar
le Mali
la Mauritanie
l'île Maurice
le Niger
Sao Tomé & Príncipe
le Sénégal
le Togo



LA BANQUE MONDIALE

Mot de l'Administrateur



Agapito MENDES DIAS / Administrateur

Bienvenue à Washington, DC, aux Réunions du Printemps 2012 de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) qui se tiennent du 20 au 22 avril 2012. Cinq sujets sont au menu des travaux du Comité de Développement (CD) qui se réunira le 21 avril 2012 : les filets sociaux, le secteur privé comme levier du développement, le programme de réforme de la Banque mondiale, le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la résolution sur la nomination des membres du Comité de Développement. Comme d'habitude, vous trouverez les documents de synthèse sur chacun de ces sujets, ainsi que le programme détaillé des différents événements, dans le dossier préparé à votre intention par mon Bureau.

Fidèle à la tradition maintenant établie, la troisième édition du Bulletin se focalise sur un nombre de sujets sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leur actualité à la Banque et au sein du Bureau. Ainsi,

le présent numéro porte essentiellement sur la tournée d'un groupe d'Administrateur de la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest, notamment au Ghana, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Ces visites de terrains annuelles constituent des moments privilégiés pour les membres du Conseil d'Administration pour s'imprégner des réalités et des besoins en matière de développement. Le succès de ce voyage en Afrique et la mise en exergue des besoins du continent en matière de développement seront d'une utilité certaine pour appuyer mes prochains plaidoyers au Conseil en faveur du financement de chacun des pays de notre groupe.

Ce numéro présente également un tout nouvel instrument de financement mis en place par la Banque mondiale. Il s'agit du Prêt-Programme basé sur des résultats qui, depuis son approbation par le Conseil d'Administration en sa session du 24 janvier 2012, vient s'ajouter aux deux instruments de financement déjà en vigueur, à savoir le Prêt-Projet et le Prêt à l'Appui des Politiques de Développement.

Enfin, je porte à votre connaissance que nous publions parallèlement à ce numéro, le document intitulé **Fascicule des Portes d'Accès aux Carrières du Groupe de la Banque mondiale**. La réalisation de ce document rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du Bureau. Il répond au souci du renforcement des capacités de nos pays et de leurs populations à mieux exploiter les opportunités d'emploi et de carrière offertes par le Groupe de la Banque mondiale dans tous les domaines.

Bon séjour à Washington, DC.

Réunions du printemps 2012

Les réunions du Printemps 2012 se déroulent du 20 au 22 avril 2012. Deux thèmes importants constituent l'ordre du jour de la réunion du Comité de Développement prévu pour le 21 avril 2012 à 15 heures 00. Il s'agit du renforcement des filets sociaux et de l'utilisation du secteur privé comme levier du développement. Trois autres thèmes hanteront les coulisses des réunions à savoir, le rapport 2012 sur le suivi de l'économie mondiale consacré à l'impact de la volatilité des prix des produits alimentaires sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le rapport d'étape sur la modernisation de la Banque mondiale et l'amendement de la résolution sur la nomination des membres du Comité de Développement. Les notes de synthèse habituelles préparées par le Bureau de l'Administrateur sont disponibles dans les dossiers mis à la disposition des gouverneurs de notre groupe par le Bureau.

La dernière crise économique et financière a révélé l'importance des filets sociaux permanents pour amortir les effets des chocs économiques et financiers sur les populations les plus vulnérables. Or, dans nombre de pays en développement les filets sociaux sont soit très insuffisants soit inexistants. Comment aider les pays en développement à mettre en place des systèmes de filets sociaux adéquats et performants ?

Il est de plus en plus évident que le secteur privé joue un rôle indispensable dans la création des richesses et la lutte contre la pauvreté. Aussi, la Banque mondiale a-t-elle adapté ses instruments d'interventions directes et indirects pour mieux prendre en compte le besoin de développement du secteur privé dans les pays membres. La réflexion doit être approfondie maintenant sur les domaines d'innovation sur lesquels la Banque mondiale doit focaliser son attention pour mieux stimuler l'investissement privé et sa contribution au développement.

Le rapport 2012 sur le suivi de l'économie mondiale traite des conséquences

de la volatilité des prix des produits alimentaires sur les progrès vers les OMD. En 2011, les prix des produits alimentaires ont grimpé pour la seconde fois en trois ans depuis leur pic de 2008, replongeant de nouveau des millions de personnes dans la pauvreté. Le rapport recommande alors l'augmentation de l'offre des produits alimentaires, le renforcement des filets sociaux, la mise en place des politiques de nutrition pour la petite enfance, et les politiques commerciales visant l'accès aux marchés des produits alimentaires.

Le programme de modernisation de la Banque mondiale est en bonne voie. Ce programme vise à renforcer la concentration de la Banque sur les résultats, ainsi qu'une plus grande ouverture vers sa clientèle et l'obligation de rendre comptes à ses actionnaires, à ses partenaires et

aux citoyens des pays membres. Le rapport d'étape indique que sur chacun de ces points, des progrès ont été accomplis jetant les bases d'une plus grande modernisation de la Banque.

Avec la fin de la parité entre la composition des Conseils d'Administration du FMI et de la Banque mondiale (24 Administrateurs contre 25), une nouvelle règle de composition du Comité de développement est proposée en remplacement de l'ancienne règle qui exigeait que la composition du Comité reflète celle des Conseils d'Administration des deux institutions. Le Comité étant conjoint aux deux institutions, il est proposé, pour tenir compte du nouveau contexte, que sa composition soit désormais alignée sur celle des deux institutions qui a le plus grand nombre de siège à son Conseil d'Administration. ■

Actualité à la Banque mondiale

Tournée d'un groupe d'Administrateurs de la Banque mondiale en Afrique

Du 1^{er} au 11 février 2012, un groupe de 10

Administrateurs sur les 25 que compte le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a séjourné au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Guinée, dans le cadre d'une tournée africaine.

Au Ghana (1^{er} au 5 février 2012) l'objectif était de prendre contact avec les



Guinée : Photo de groupe des Administrateurs



Guinée : Exposé au cours d'une visite de chantier



Guinée : Visite d'un chantier d'aménagement urbain



Guinée : Sortie de l'audience avec la Société Civile

réalités de terrain d'un pays en croissance économique rapide et en passe de contrarier l'adage de la malédiction du pétrole. Les Administrateurs ont visité des projets financés par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le nord du pays, où la pauvreté est toujours endémique, et des projets financés par la Société Financière Internationale (SFI) et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) dans le sud du pays.

En Guinée (5 au 7 février 2012), les Administrateurs ont fait avec les autorités, le tour d'horizon des réformes en cours, les secteurs prioritaires pour le Gouvernement et les concours attendu de la Banque mondiale. Ils ont visité quelques projets d'aménagement urbain et des PME.

En Côte d'Ivoire (8 au 11 février 2012) la délégation a été informée des derniers développements dans le cadre de la reconstruction et la réconciliation nationales. Les perspectives de l'atteinte du point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) ont été abordées. Plusieurs projets financés par la Banque ont été visités en

particulier dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et de l'agriculture, notamment les plantations de cacao.

Revue régionale de la Banque mondiale : l'Afrique est sur une pente ascendante

L'Afrique est sur une pente ascendante. Telle a été la conclusion de la revue régionale annuelle 2011 sur l'Afrique qui a eu lieu au Conseil d'Administration de la Banque le 21 février 2012.

Chaque année, le Conseil passe en revue la situation économique et les perspectives de développement dans chaque région du monde, afin d'actualiser ses stratégies régionales et en déduire les implications en terme d'intervention et de budget pour l'année fiscale suivante.

La revue régionale pour l'Afrique en 2011 présentée par la Vice Présidente pour la Région Afrique, Mme Obiageli EZEKWEZILI et son équipe a été axée sur les défis auxquels le continent est confronté, le cadre stratégique dans lequel la Banque opère dans la région, les réponses opérationnelles aux défis à long et à court termes, et l'organisation mise en place par la Banque à cet effet.

La revue montre que plusieurs pays ont enregistré une bonne croissance économique en Afrique au Sud du Sahara. Le taux de croissance moyen estimé à 4,9% en 2011 traduit un relèvement vers le niveau de 5,0% d'avant la crise (2003-2008). Les investissements directs étrangers ont augmenté de 25% en 2011 et des progrès importants ont été notés dans l'amélioration du climat des affaires et la gouvernance dans plusieurs pays.

Malgré ces progrès, l'amélioration de la gouvernance demeure un des défis majeurs sur le continent, de même que la diversification des économies, les capacités humaines, l'implication des femmes, l'emploi des jeunes et les conflits. Les menaces à court terme s'articulent autour de l'impact de la contraction de l'activité économique en Europe sur la croissance économique en Afrique et de la volatilité des cours des matières premières et des produits alimentaires, au moment où les marges budgétaires nécessaires à une réaction contra-cyclique sont très réduites.

Le cadre stratégique en place pour l'intervention de la Banque mondiale demeure sa nouvelle stratégie pour l'Afrique adoptée par le Conseil il y a un an. Cette stratégie est fondée sur deux piliers, la compétitivité et l'emploi, d'une part, la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience, d'autre part. Les deux piliers reposent sur un socle transversal, à savoir la gouvernance et le renforcement des capacités du secteur public. Les outils de mise en œuvre de cette stratégie sont le partenariat, le partage des connaissances et le financement. Le partenariat avec les gouvernements, le secteur privé et les autres bailleurs de fonds produit un effet de levier important sur les ressources consenties par la Banque, notamment dans le secteur de l'énergie, et en particulier dans le projet de production de gaz naturel à Kribi au Cameroun et le pool énergétique de l'Afrique de l'est. La décentralisation et la sélectivité permettent une meilleure intervention de la Banque. En somme, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pour l'Afrique est en bonne voie.

(Suite à la page 4)



Côte d'Ivoire : Avec le Président de la République



Côte d'Ivoire : Réunion avec le Ministre des Finances



Côte d'Ivoire : Visite de la centrale thermique d'Azito



Côte d'Ivoire : Rencontre avec la presse

(Actualité à la Banque mondiale, suite de la page 3)

A la suite de cette présentation, le Conseil a relevé l'immensité des défis auxquels le continent demeure confronté et a appelé la direction de la Banque à tout mettre en œuvre pour apporter à l'Afrique le soutien et l'assistance dont elle a besoin.

Infrastructure de Communication Régionale Ouest Africaine et les Programmes de Fibre Optique de l'Afrique Centrale

Les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'attèlent à l'approfondissement de l'intégration de leurs économies en vue d'améliorer la croissance économique dans leurs sous-régions. L'IDA a fourni des ressources à trois pays (Liberia, Sierra Leone et São Tomé et Príncipe) dans le cadre de l'appui au Partenariat Public Privé (PPP), leur permettant de se connecter à *Africa Coast to Europe (ACE)*, un projet de câble sous-marin destiné à connecter la côte ouest africaine à l'Europe et au reste du monde. Pour ces pays, c'était pratiquement la seule occasion de se connecter à un câble sous marin pour les années à venir. Leur transfert d'un système satellitaire à la fibre optique devrait réduire considérablement les coûts et améliorer la qualité des services de communications, permettant aux trois pays de tirer pleinement profit des pouvoirs transformationnels des technologies de l'information et de la communication.

Le défi

Le faible accès aux services de communication, en particulier à la télécommunication internationale, la forte dépendance des technologies coûteuses des satellites et l'absence d'un accès compétitif aux câbles sous marins sont des facteurs limitants qui pèsent considérablement sur les opportunités de croissance et de développement en Afrique de l'ouest et du centre. Le Liberia, la Sierra Leone et la République Démocratique de São Tomé et Príncipe sont parmi les pays dont les coûts

de communication sont les plus élevés au monde. Jusqu'en 2011, en Sierra Leone une connexion internet à vitesse normale coûtait US\$ 200 par mois soit 56,8% du PIB par habitant. Au Libéria les usagers paient deux à trois fois plus cher que la moyenne régionale pour une connexion. Ces pays qui étaient connectés au réseau international par des systèmes satellitaires coûteux sont en train de migrer vers la technologie de fibre optique sous marine plus abordable et de meilleure qualité, utilisé maintenant par la plupart des pays africains.

L'approche

Le projet de câble *Africa Coast to Europe (ACE)*, un consortium privé, est un système de câble sous marin d'à peu près 17.000 km qui connectera l'Afrique du Sud à l'Europe. Potentiellement 23 pays seront connectés sur le parcours. ACE est un investissement de US\$ 700 millions, auquel chaque pays participant contribue pour approximativement US\$ 25 millions. ACE est aujourd'hui la solution la plus attrayante et la plus viable pour une connexion internationale au long de la côte ouest africaine et avec le reste du monde. Pour certains pays, c'est même la seule option viable de connexion pour plusieurs années à venir.

A la suite des requêtes introduites par les gouvernements de Sierra Leone, Liberia et São Tomé et Príncipe, l'IDA a pu mobiliser rapidement les ressources, en moins de quatre mois, pour permettre à ces pays de payer leurs contributions initiales pour adhérer à temps au projet ACE. Cet effort a nécessité la mobilisation d'un montant plus important que les sommes généralement nécessaires pour la préparation d'un projet (US\$5 millions pour chaque pays).

Les ressources de l'IDA ont été utilisées pour couvrir les frais de participation en utilisant un financement catalytique et des facilités PPP pour atténuer le coût de l'investissement public. Les pays concernés n'ont pas voulu rater l'opportunité offerte par ACE. Ils ont clairement exprimé leur engagement à libéraliser le secteur, à promouvoir et à

fédérer, dans la mesure du possible, les opérateurs du secteur pour participer à l'investissement. Ils se sont également engagés à maintenir un accès ouvert à ce câble de façon à permettre à tout opérateur d'y accéder pour bénéficier des coûts compétitifs. Dans chacun des pays, le projet se focalise sur le renforcement et l'amélioration de l'environnement du secteur, sa libéralisation, un accès ouvert et non discriminatoire, ainsi que le renforcement des capacités des régulateurs pour assurer que des règles équitables de compétition s'appliquent dans le secteur.

Pour plus d'information : <http://go.worldbank.org/1H71N119S0>.

Les politiques agricoles et alimentaires en Afrique Subsaharienne

La Banque mondiale a organisé le 9 février 2012, une cérémonie de présentation de deux documents de recherches qu'elle publie sur les politiques agricoles et alimentaires en Afrique Subsaharienne.

Le premier document est intitulé « Consensus, Institutions et Réponse de l'offre : la politique économique des réformes agricoles en Afrique subsaharienne ». Ce document analyse les réformes agricoles dans le secteur des produits de rente qui ont eu lieu à travers le continent au cours des années 1980 et 1990, en même temps que les réformes politiques et économiques. Les réformes agricoles durant ces périodes se sont focalisées sur la promotion des activités de production et de commercialisation et l'élimination des taxes à l'exportation et des restrictions non tarifaires pour accroître les incitations offertes aux producteurs. Dans la plupart des pays couverts par l'étude, la production a réagi positivement à ces incitations dans le court terme. Cependant, dans la plupart des cas, ces résultats ont été éphémères et n'ont pas résisté aux chocs exogènes qui ont suivis. L'étude montre que le consensus entre les parties prenantes sur la répartition des rentes est une variable clé pour soutenir à long terme la réaction positive de la production aux incitations mises en place par les réformes. Les

réformes du secteur agricole débouchent sur des changements importants dans la répartition du revenu national. La résistance aux chocs exogènes dépend du degré de consensus et d'acceptation de la répartition des revenus entre les parties prenantes dans les réformes. Dans les cas où le consensus initial sur la répartition des rentes est faible, les chocs entraînent l'échec des réformes et l'effondrement des institutions sur lesquelles elles reposent.

La seconde étude qui sera publiée incessamment est basée sur les produits vivriers. Elle montre qu'il existe d'énormes potentialités pour des

réformes au niveau régional susceptibles de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire et à la croissance économique en Afrique Subsaharienne. Cependant, ces potentialités ne sont pas exploitées. Les barrières non tarifaires et réglementaires au commerce et à la compétition liées à des considérations de politiques économiques persistent tout au long des circuits de production et de distribution. Ces barrières contraignent la mise en œuvre de la libéralisation du commerce régional.

La première étude est disponible en anglais sur le site de la Banque à l'adresse

suivante : <http://siteresources.worldbank.org>. D'une manière générale, la Banque a initié ces dernières années une politique de large accès à ses documents d'étude et de recherche pour contribuer aux discussions sur les politiques de développement à travers le monde. Les documents de recherche de la Banque sont disponibles sur son site internet à l'adresse <http://econ.worldbank.org>. Nous encourageons les chercheurs et les décideurs de nos pays à tirer le plus grand profit de cette politique d'ouverture de l'information économique et financière mise en place par la Banque mondiale. ■

Vie du Bureau de l'Administrateur

Coordination des actions avec les autres Bureaux africains de la Banque

Conformément à leur engagement du 17 novembre 2010, les trois Administrateurs représentant l'Afrique au Sud du Sahara à la Banque mondiale ont continué à tenir leurs réunions mensuelles pour accorder leurs points de vue sur les sujets inscrits aux calendriers de travail du Conseil d'Administration.

Au cours de leurs rencontres, ils ont identifié des sujets nécessitant des prises de position commune au Conseil et ils ont décidé de circuler des déclarations communes sur certains de ces dossiers. Au nombre de ces derniers figurent le projet d'appui au secteur de l'électricité au Sénégal, le point sur la situation économique et les interventions de la Banque en Afrique Subsaharienne, et le cadre de soutenabilité de la dette.

Les trois Bureaux africains ont en outre rencontré ensemble l'équipe de la Banque en charge des dossiers de l'IDA pour discuter des points suivants :

- ◆ La mise en place du dispositif IDA pour faire face aux crises ;
- ◆ La soutenabilité financière de l'IDA sur le long terme ;
- ◆ Les fonds IDA non déboursés ;
- ◆ Le cadre de fonctionnement de l'IDA ;

- ◆ Le passage d'un pays du groupe IDA au groupe non-IDA.

Visite de l'Administrateur au Congo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Guinée

Dans le cadre des consultations périodiques avec les autorités, l'Administrateur Agapito MENDES DIAS a effectué, du 9 au 20 janvier 2012, une mission en République du Congo (RC), au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Guinée. En RC, la mission a permis à l'Administrateur de

mieux connaître le pays, ses réalités et ses immenses potentialités. Au Bénin, l'objectif principal était de mieux comprendre les circonstances d'un décret présidentiel relatif au transfert des marchandises en transit au port de Cotonou à un site de traitement situé à une cinquantaine de km de Cotonou. La mission a également permis de faire avec les autorités le tour d'horizon de leur vision pour le développement de l'économie

(Suite à la page 6)



Bénin : Accueil par le Président de la République



Bénin : Audience au Palais de la Présidence



Congo : Visite du département rural de la Sangha



Congo : Visite du village des pygmées

(Vie du Bureau de l'Administrateur, suite de la page 5)

béninoise. En Côte d'Ivoire, l'objectif principal était la préparation de la visite de groupe des Administrateurs de la Banque. A cette occasion, l'Administrateur a pu constater la prépondérance de la place de l'économie ivoirienne dans le développement de toute la sous-région ouest-africaine. En Guinée, l'objectif était également la préparation de la visite de groupe des Administrateurs. L'Administrateur a pu, là aussi, mesurer l'immensité des problèmes de développement auxquels les autorités sont confrontées.

Démarrage de la 8^{ème} cohorte de stagiaires dans le cadre du Programme de Renforcement de la Voix et de la Représentation des pays en Développement et en Transition

La 8^{ème} cohorte du programme de Renforcement des Capacités dans le cadre de la Voix et de la Représentation des pays en Développement et en Transition a démarré sa formation le 6 janvier 2012 pour une période de 6 mois. Composée de 12 stagiaires, cette cohorte comprend 3 ressortissants des pays de notre groupe, à savoir la République Centrafricaine, Djibouti et Sao Tome et Principe. Ces derniers ont séjourné dans le Bureau de l'Administrateur du 6 au 10 février 2012, dans le cadre de cette formation, afin de s'imprégner



Les stagiaires ressortissants de nos pays en séance d'imprégnation au Bureau de l'Administrateur. De gauche à droite : Bendert BOKIA (RCA), Abdallah Fouad ABDALLAH (Djibouti), Dilson de SOUZA PONTES TINY (Sao Tome et Principe) et Sibiri SAWADOGO (Conseiller Principal de l'Administrateur).

des différents aspects du fonctionnement du Bureau.

Les problèmes budgétaires qui risquaient de mettre fin à ce programme démarré en 2005 ont été résolus dans le courant de l'exercice fiscal 2012. En effet, le programme sera désormais financé sur le budget administratif de la Banque plutôt que sur le fonds spécial qui avait été mis en place à l'époque. Ceci permet de revenir, à partir de 2013, à la taille de 25 stagiaires (6 pour nos pays) initialement prévue pour chaque cohorte. En outre, le Comité de pilotage du programme a procédé à l'adoption d'une pénalité de suspension de 5 ans à l'encontre des pays dont les stagiaires décideraient de ne pas

quitter les Etats Unis à l'issue de la formation ou qui déplacent l'ancien stagiaire de son poste initial avant la période réglementaire de 2 ans.

Les services des ressources humaines de la Banque qui assurent le secrétariat de ce programme piloté par le Conseil d'Administration, ont procédé en février 2012 au lancement des candidatures pour la 9^{ème} cohorte. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 19 mai 2012. Nous encourageons nos pays à désigner, à temps, leurs candidats à cet important programme de renforcement de capacité.

Pour les objectifs et le fonctionnement du programme, nous invitons nos lecteurs à se référer à la deuxième édition du Bulletin paru en septembre 2011, disponible sur le site Web du Bureau (www.worldbank.org/eds13). ■



La 8^{ème} cohorte de stagiaires dans le cadre de la voix et de la représentation des pays en développement et des pays en transition.

Dossier

Un nouvel Instrument de Financement : le Prêt-Programme Basé sur des Résultats

Pour renforcer l'efficacité en matière de développement, la Banque mondiale vient de se doter d'un nouvel instrument de financement : le Prêt-programme basé sur des résultats. Cet instrument vient

renforcer les deux instruments existants, à savoir le Prêt-Projet et le Prêt à l'Appui des Politiques de Développement. Le nouvel instrument a été approuvé par le Conseil d'Administration en sa session du 24 janvier 2012. De son nom en anglais « Program for Results » le nouvel instrument a été baptisé (P4R).

Cet instrument basera directement l'aide de la Banque sur les améliorations des programmes sectoriels et autres programmes de développement, et les décaissements seront subordonnés aux résultats.

Revue des trois instruments de financement de la Banque

Le Prêt-Projet ou Prêt à l'investissement « Investment Lending (IL) » finance un projet spécifique. Ses décaissements sont effectués pour financer des opérations précises. Le Prêt à l'Appui des Politiques de Développement « Development Policy Lending (DPL) » également appelé Appui Budgétaire est accordé pour soutenir des réformes stratégiques et institutionnelles. Ses décaissements ne sont pas conditionnés à la réalisation d'opérations précises. Dans sa conception, le P4R ressemble au DPL avec cette différence que, quand bien même le décaissement n'est pas affecté à une opération précise, il est conditionné à la réalisation d'un résultat convenu à l'avance avec l'emprunteur. Cependant, les résultats du programme public financé seront également ceux du P4R. Quelques exemples de résultats que les opérations du P4R pourront contribuer à réaliser dans divers domaines sont les suivants :

- ◆ Pourcentage de femmes bénéficiant de soins de santé prénatale ou réduction de la mortalité des moins de 5 ans (Santé)
- ◆ Délais nécessaires pour monter une entreprise (Développement du secteur privé)
- ◆ Pourcentage des municipalités ayant accès à une route bitumée (Transport)
- ◆ Part des écoles publiques qui ont des comités de gestion actifs (Éducation, gouvernance)

- ◆ Mise en œuvre d'un système amélioré de passation de marchés (Gestion du secteur public)

Relever les défis du développement

En mettant de plus en plus en œuvre leurs propres programmes de développement et de réduction de la pauvreté, les pays clients sollicitent les concours financiers et techniques des partenaires au développement pour les aider à améliorer l'efficacité de ces programmes et leur permettre d'obtenir les résultats souhaités. Ces programmes étant réalisés dans des environnements institutionnels très variés, il était nécessaire de disposer d'un instrument de financement capable de les appuyer en tenant compte de leurs spécificités.

En adoptant le P4R et en conditionnant ses décaissements à la réalisation de résultats convenus d'avance, la Banque améliore l'éventail des instruments de prêt qu'elle propose à ses clients, contribue à relever un large éventail de défis de développement, tout en renforçant l'efficacité globale de son action sur le développement.

En appuyant directement les programmes publics, le P4R contribuera à améliorer les systèmes mis en place par les pays pour la réalisation de ces programmes, à renforcer les capacités et à consolider les partenariats avec les gouvernements et d'autres parties prenantes.

Conçu pour s'appliquer à diverses catégories de pays, de secteurs et de programmes, le P4R permettra également à la Banque de renforcer l'effet multiplicateur de ses propres financements, en collaborant avec d'autres organisations de développement pour appuyer les programmes entrepris par les pays.

Principales caractéristiques du P4R

Les principales caractéristiques du nouvel instrument sont les suivantes :

- ◆ Les décaissements serviront à financer des programmes de dépenses définis par les emprunteurs eux-mêmes et destinés à obtenir des résultats précis; ils ne

seront pas liés à telle ou telle opération individuelle.

- ◆ Les décaissements seront déterminés en fonction des avancées réalisées au regard d'indicateurs de performance vérifiables, et non simplement en fonction des dépenses effectuées ou non.
- ◆ Le renforcement institutionnel des systèmes nationaux représentera un aspect primordial de l'appui fourni en matière de préparation et d'exécution, afin de contribuer à améliorer l'impact sur le développement et sa viabilité.
- ◆ La Banque assurera le suivi des programmes, afin de garantir que les fonds servent à financer les dépenses y afférentes et que ces dépenses sont effectuées dans un souci d'économie et d'efficacité. Le programme garantira également la mise en place d'un système satisfaisant pour protéger les populations concernées et préserver l'environnement.

A l'instar du IL et du DPL, l'admissibilité au P4R ne fera pas l'objet de restrictions à priori en termes de niveau de revenu ou de domaine d'application. Les décisions concernant le bien-fondé du recours à l'instrument et l'ampleur de l'intervention prendront en compte la définition du programme à financer, sa place dans la stratégie d'aide-pays « Country Assistance Strategy (CAS) » de la Banque mondiale et les obstacles à la réalisation des résultats escomptés en matière de développement. Le P4R peut ne pas être approprié pour certaines activités complexes à grande échelle pour lesquelles l'utilisation d'un autre instrument serait plus indiquée.

Nous encourageons nos pays à explorer désormais la possibilité d'utilisation de ce nouvel

(Suite à la page 8)

(Dossier, suite de la page 7)

instrument dans leurs négociations avec la Banque.

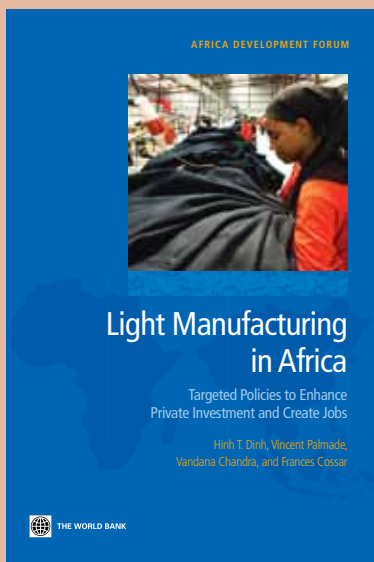
Signalons enfin, que la conception du nouvel instrument a pris en compte les réactions et avis recueillis lors du processus de consultations mené au plan externe et interne. Les consultations externes ont eu lieu au total dans 39 pays (33 pays clients et 6 pays donateurs) et couvert l'ensemble des six régions opérationnelles de la Banque. Dans chaque

cas, des efforts ont été déployés pour assurer la participation d'un ensemble équilibré et représentatif des parties intéressées. De même, plus de 50 séances de consultations internes ont eu lieu au niveau des services institutionnels de la Banque, ainsi que de ses réseaux, régions et bureaux extérieurs.

Pour plus d'informations sur ce nouvel instrument, nous vous invitons à visiter le site web de la Banque <http://www.worldbank.org/>. ■



Un document nécessaire à la compréhension des carrières au sein du Groupe de la Banque mondiale. Mis à votre disposition par l'Administrateur Agapito MENDES DIAS, Administrateur du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique groupe II. Disponible au Bureau de l'Administrateur et sur le site internet du Bureau (<http://www.worldbank.org/eds13>).



La stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique reconnaît l'importance centrale de l'industrialisation en Afrique Subsaharienne et la création d'emplois productifs qu'elle induit. Cet aspect a toujours été une préoccupation pour les décideurs et les dirigeants africains. La publication que la Banque vient de faire paraître sur **l'industrie légère en Afrique** aborde ce sujet. Elle est disponible pour le moment en anglais à Infoshop (librairie) de la Banque et sur le site internet <http://www.banquemondiale.org/>.

Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Le Bulletin
Du Bureau de l'Administrateur

Rédaction : Bureau de
l'Administrateur (EDS13)

Edition : Bureau de l'Administrateur
(EDS13)

Conception : Will Kemp, Services
Généraux, Groupe de la Banque
mondiale

Impression : Groupe de la Banque
mondiale, Washington, D.C.

Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter

Abdoul Karim OURO SAMAH,
aalassan@worldbank.org
202-458-1158 tél
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,
eekamby@worldbank.org
202-473-4643 tél
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible
sur le site web du Bureau de
l'Administrateur, à l'adresse
<http://www.worldbank.org/eds13>

